



Programmes des classes préparatoires aux Grandes Ecoles

Filière : économique et commerciale

Option : Technologique (ECT)

Discipline : Economie

Première et seconde années

Programme d'Économie

CPGE Économique et commerciale, option technologique (ECT)

1) Les orientations générales

Dans l'option technologique, l'enseignement de l'économie vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise d'outils méthodologiques destinés à permettre aux étudiants de développer une réflexion structurée sur les problèmes économiques contemporains abordés dans le cadre du programme.

Prenant appui sur les connaissances et les compétences acquises dans le cycle terminal de la série sciences et technologies du management et de la gestion, le programme d'économie poursuit deux objectifs principaux :

- apporter les références théoriques nécessaires au développement d'une culture générale dans le domaine économique permettant de comprendre les grandes questions économiques contemporaines ;
- développer des compétences d'argumentation, d'analyse et de synthèse dans leur traitement.

L'enseignement d'économie apporte à l'étudiant :

- une culture et une formation générale l'amenant à s'interroger sur les enjeux économiques majeurs et à mieux les comprendre, afin d'exercer une réflexion critique sur certaines des grandes questions économiques actuelles ;
- des méthodes spécifiques qui développent le sens de l'observation et la capacité d'analyse des phénomènes économiques, avec un souci de rigueur et d'objectivité ;
- une contribution à l'exercice de sa citoyenneté, en l'amenant à construire un discours argumenté et à développer un esprit critique ;
- une compréhension de la diversité des approches explicatives.

En recevant un enseignement qui lui permet de comprendre et d'exploiter une documentation économique diversifiée, il développe des capacités à analyser, interpréter et hiérarchiser l'information.

L'étude de chacun des thèmes du programme mobilise des sources théoriques, des analyses et des faits économiques, dans une démarche d'intégration destinée à montrer la diversité des approches d'une même question.

L'usage des TIC (technologies de l'information et de la communication) est privilégié, tant en cours par le professeur que pour les travaux des étudiants (exposés, restitution de veille, etc.) ainsi que dans la communication dans et hors de la classe. Le premier semestre qui vise à faciliter l'adaptation des étudiants en classe préparatoire par un accompagnement renforcé, constitue le moment privilégié pour les préparer aux acquisitions méthodologiques indispensables à l'étude de l'économie.

Structuré en quatre modules, le programme s'inscrit dans une démarche de semestrialisation. Il constitue la base de la préparation aux concours dont les conditions et modalités sont fixées dans les règlements pédagogiques des écoles supérieures de commerce et de management. Il permet l'inscription de cet enseignement dans le cadre du schéma européen de l'enseignement supérieur.

2) Le programme

Module I : Introduction au fonctionnement de l'économie

Ce module propose aux étudiants une vision globale et dynamique des principaux flux du système économique contemporain. La présentation globale des marchés conduit à en analyser le fonctionnement général en insistant notamment sur le rôle du système des prix. L'étude des différentes formes de concurrence sur les marchés justifie l'analyse des propriétés d'une économie concurrentielle au regard desquelles la présentation des structures de marché et des stratégies industrielles des firmes prend tout son sens. Le fonctionnement de l'économie de marché rencontre toutefois des limites dues notamment à certains comportements anticoncurrentiels et aux déficiences et imperfections de marché.

1.1. Les composants et les relations du système économique : les acteurs, les flux

1.1.1. Les agents économiques et leurs fonctions principales

1.1.2. Les grands équilibres macroéconomiques : l'équilibre emplois-ressources sur biens et services, l'égalité épargne-investissement

1.2 Le fonctionnement de l'économie de marché

1.2.1. Les comportements d'offre et de demande

1.2.2. La formation et le rôle du prix de marché

1.2.3. Les structures de marché et les stratégies des firmes

1.2.4. Les déficiences de marché

Commentaires

La présentation des agents est l'occasion de décrire leurs fonctions économiques principales : l'arbitrage entre consommation et épargne pour les ménages, la production de biens et services et l'investissement pour les entreprises, le crédit pour les banques, la production de services non marchands et les opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales pour l'État. Face à la rareté des ressources, les agents économiques se spécialisent et doivent se coordonner.

Le constat que les agents entrent dans des relations d'échanges sur des marchés donne l'occasion d'en établir une typologie simple selon leurs caractéristiques propres. La présentation des principaux équilibres entre les différents agrégats permet de montrer la complémentarité des flux de production, de revenus et de dépenses. L'approche par le circuit peut être mobilisée dans ce cadre. L'importance de l'ouverture économique et financière d'une économie comme celle de la France doit être illustrée à partir de données statistiques.

Le marché est décrit comme un lieu de rencontre entre les intérêts des offreurs et les intérêts des demandeurs sur lequel se forme une solution d'équilibre satisfaisant les parties à l'échange. Les comportements d'offre et de demande sont susceptibles de changements rapides et importants dont on étudiera les causes et les effets. La loi de l'offre et de la demande peut être illustrée par de nombreux exemples tirés de marchés réels.

L'étude du fonctionnement d'une économie concurrentielle doit amener à raisonner sur ses principes (coordination entre les différents projets individuels, allocation optimale des ressources entre les différents emplois possibles) et ses limites. Elle doit être analysée comme un processus dynamique de découvertes mutuelles. La présentation des structures de marché permet de mettre en relation le nombre d'acteurs et la taille minimale requise sur les différents marchés.

Les déficiences de marché sont l'occasion de caractériser les différentes causes de la mise en échec du système des prix pour guider correctement les agents dans leurs décisions

économiques. Les effets externes positifs et négatifs, les biens collectifs, le cas des activités de production à rendements à l'échelle croissants (monopole naturel) sont analysés au travers d'exemples. Les problèmes causés par les situations d'échange en information imparfaite sont vus de façon concrète et appliquée au fonctionnement des principaux marchés.

Les stratégies anticoncurrentielles des firmes sont illustrées à partir d'exemples réels d'ententes illicites et d'abus de position dominante afin de permettre l'analyse de leur coût en termes de bien-être.

Module II : Conditions et finalités de la croissance

Ce module aborde les caractéristiques des facteurs de production mobilisés pour produire et présente leurs propriétés principales. Il poursuit par une analyse de l'origine de la formation de richesses, du financement de l'activité économique, pour poser la question des finalités de la croissance.

2.1. Les facteurs de production

2.1.1. Le facteur travail, l'évolution de la population active et des qualifications

2.1.2. Le capital et l'investissement : formes et déterminants

2.1.3. Le progrès technique

2.1.4. Les propriétés des facteurs : substituabilité, productivité

2.2. L'analyse de la croissance

2.2.1. La quantification, le caractère cyclique de la croissance économique

2.2.2. Les déterminants conjoncturels de la croissance

2.2.3. Les déterminants à long terme de la croissance ; la croissance potentielle

2.3. Le financement de la croissance

2.3.1. Le financement indirect de l'économie par les établissements de crédit

2.3.2. Le financement direct de l'économie par le marché financier

2.4. Les finalités de la croissance

2.4.1. La croissance et le développement économique

2.4.2. La croissance et le développement durable

Commentaires

La formation de la valeur produite est le résultat d'une offre de facteurs et de leur combinaison plus ou moins efficiente. Les différents facteurs mobilisés sont étudiés sous leurs aspects quantitatifs et qualitatifs, mais aussi dynamiques, notamment pour l'accumulation du capital dont on étudie les principaux déterminants. L'analyse du choix de la combinaison de facteurs permet d'identifier leur propriété de substituabilité plus ou moins parfaite et de mesurer les résultats obtenus à travers la notion de productivité.

L'étude de la croissance justifie une analyse de l'évaluation de la valeur produite par des agrégats comme le produit intérieur brut, mesuré au niveau d'un pays ou rapporté à la population ou par tête. Il sera pertinent de la compléter par l'interprétation de séries temporelles de données chiffrées concernant divers pays dont la France, qui n'est qu'une référence privilégiée parmi d'autres.

L'analyse des déterminants de la croissance est réalisée à deux niveaux complémentaires. À court terme, la croissance est soutenue par les facteurs de demande (intérieure et extérieure).

Il est possible de raisonner à partir des analyses produites par les conjoncturistes et du tableau emplois et ressources de l'économie nationale. À long terme, la croissance repose sur les facteurs d'offre. À ce stade de l'analyse, on privilégie l'étude empirique des déterminants de la croissance pour mettre en évidence le fait que, selon les pays et les périodes, la croissance s'avère plus ou moins économe en facteurs. La mise en évidence du rôle prépondérant du progrès technique, notamment dans la croissance des pays développés, conduit à s'interroger sur son origine, endogène ou exogène.

Dans une économie dynamique, l'autofinancement ne suffit généralement pas pour atteindre le niveau d'activité anticipé par les agents. Ces derniers doivent donc opter pour un financement sur le marché du crédit bancaire ou pour un financement sur les marchés financiers. Le crédit bancaire est l'occasion de présenter le rôle des banques et le fonctionnement du marché du crédit. Le marché financier est présenté ici comme le marché sur lequel sont émis et échangés des titres (actions, obligations). L'objectif est de montrer la capacité du système de financement à remplir sa fonction d'allocation des ressources entre les investisseurs et les prêteurs.

L'étude de la formation et du rôle des prix sur les marchés financiers (cours et taux) est l'occasion d'aborder l'origine des fluctuations et des crises boursières. On mettra notamment en évidence le rôle déterminant des anticipations.

Enfin, ce module doit permettre aux étudiants d'analyser les effets de la croissance sur le bien-être, individuel et collectif, présent et futur et de raisonner sur des perspectives de développement durable.

Module III : Internationalisation des économies

Ce module aborde l'étude du cadre général de la mondialisation commerciale et financière. Il présente les grandes caractéristiques des échanges internationaux de biens et services ainsi que la diversité des arrangements commerciaux entre pays. L'étude de la mobilité internationale du capital permet de décrire les formes et les motivations de l'internationalisation du système productif et de montrer le rôle du système financier international dans le financement de l'activité. Il mobilise la notion de biens publics mondiaux comme concept transversal qui implique une réflexion sur les modes de coopération des pays (ou leur absence), donc questionne la gouvernance mondiale de l'économie, ses insuffisances et les risques engendrés.

3.1. Le développement des échanges internationaux de biens et services

3.2. L'organisation des échanges internationaux de biens et de services

3.2.1. Les biens publics mondiaux et la gouvernance de l'économie mondiale

3.2.2. Un cadre multilatéral de négociations : l'OMC (organisation mondiale du commerce), ses missions, son fonctionnement, ses résultats, ses limites

3.2.3. D'autres formes d'organisation des échanges (accords commerciaux régionaux, accords bilatéraux)

3.3. La mobilité internationale du capital

3.3.1. Les stratégies d'internationalisation des firmes

3.3.2. La stabilité financière et la gouvernance

3.4. Les effets de la mondialisation sur les économies

3.5. L'UE (union européenne) : une union économique au sein de l'économie mondiale, sa construction et son fonctionnement

Commentaires

L'évolution des flux commerciaux est abordée pour mettre en valeur leur dynamisme, leur orientation sectorielle et géographique. Les tendances contemporaines pourront être illustrées avec des sources documentaires multiples.

Le libre-échange s'est développé en même temps que les demandes de protection et le recours à des formes diverses de barrières aux échanges. La réalité des pratiques protectionnistes et les arguments théoriques en faveur ou critiques du libre-échange sont confrontés et analysés. Les déterminants de la spécialisation sont étudiés et les approches contemporaines de la division internationale du processus productif sont mobilisées.

Le commerce international perçu comme un bien public mondial, s'est développé de pair avec les accords (GATT : *general agreement on tariffs and trade*/OMC : organisation mondiale du commerce) qui ont permis de définir des principes, d'organiser la coopération, de fixer les règles, et de veiller à leur application (gouvernance mondiale). Les règles du commerce international prévoient des dérogations, notamment celles qui régissent les accords bilatéraux et régionaux. Leur étude conduit à poser la question de la compatibilité de ces arrangements régionaux avec le principe du multilatéralisme défendu par l'OMC.

Les stratégies d'internationalisation des firmes prennent des formes diverses : exportations, IDE (investissement direct à l'étranger), délocalisations, accords de coopération et de sous-traitance. Elles sont motivées par de nombreux facteurs qu'il convient de présenter dans leur interdépendance.

Les déséquilibres commerciaux et financiers seront intégrés à l'étude de ce module, en s'appuyant notamment sur la balance des paiements.

Le financement de l'activité économique est aujourd'hui mondialisé. La stabilité financière, bien public mondial, pose la question de sa gouvernance. Les effets de la mondialisation sur les pays de niveaux de développement divers sont analysés. L'intégration européenne fait l'objet d'une analyse spécifique centrée d'une part, sur ses objectifs, ses réalisations, mais aussi ses freins, et, d'autre part, sur les dispositifs institutionnels originaux qui en permettent le fonctionnement.

Module IV : Déséquilibres économiques et politique économique

Ce module aborde l'étude de l'action publique dans une économie de marché. Il en présente les moyens, les formes et les effets en mettant en évidence les raisons qui fondent l'intervention publique. Les différents acteurs des politiques publiques et leurs rôles y sont caractérisés : institutions européennes, état central, administrations de sécurité sociale, collectivités locales, autorités de régulation et de concurrence.

4.1. L'intervention des autorités publiques dans l'allocation des ressources

4.1.1. L'intervention dans le système productif

4.1.2. La production et le financement de biens collectifs

4.1.3. La gestion des externalités

4.2 L'intervention des autorités publiques dans la redistribution des richesses

4.2.1. La protection sociale : objectifs, résultats

4.2.2. La correction des inégalités

4.3 L'intervention des autorités publiques dans la régulation

4.3.1. L'objectif de stabilité des prix

4.3.2. Le chômage et la politique de l'emploi

4.3.3. Les politiques de croissance

Commentaires

Il s'agit de mettre en évidence l'origine des moyens de l'action publique et les finalités principales de leur utilisation : la correction des inefficacités de marché dans l'allocation des ressources, la redistribution des revenus et enfin la régulation de l'activité économique.

Le rôle des autorités publiques dans l'organisation de la concurrence, les divers niveaux d'intervention dans l'allocation des ressources doivent être étudiés. Les fondements théoriques de l'intervention de l'État ou de son rejet sont mobilisés et contextualisés, dans un cadre international.

Il convient de mettre en valeur le rôle des pouvoirs publics dans les situations où les choix des acteurs créent des effets externes positifs ou négatifs sur la collectivité, ignorés ou insuffisamment pris en compte par le système des prix, avec des illustrations tirées de l'actualité : nuisances en termes de pollution, effets positifs sur le niveau général de formation, etc. L'intervention de l'État peut prendre plusieurs formes : l'action réglementaire et fiscale, le recours à des autorités de régulation indépendantes ou encore la création de nouveaux marchés, comme par exemple celui des permis de polluer.

Les politiques de redistribution et de protection sociale font intervenir des considérations de justice et de solidarité sociales dont les finalités peuvent être débattues. L'étude de ce thème ne suppose pas une revue exhaustive des dispositifs actuels : elle peut être menée au travers d'exemples chiffrés issus des budgets des administrations publiques et conduit à la question de la réforme de l'organisation et du financement de la protection sociale.

Les objectifs de la régulation macroéconomique sont abordés séparément de façon à les étudier en relation avec les instruments de politique économique les plus efficaces pour les atteindre. L'analyse met en valeur l'horizon des actions de politique économique et insiste sur leur dimension de régulation conjoncturelle ou structurelle.

L'analyse détaillée de la répartition des compétences en matière de politique économique est exclue du programme. Toutefois, dans les pays de la zone euro et en particulier aujourd'hui en France, les leviers de la politique économique sont désormais détenus par de nombreuses institutions tant locales, nationales qu'européennes. L'étude détaillée des divers points de ce module doit prendre appui sur des exemples concrets mettant en valeur les rôles respectifs des différents acteurs.